

9E/12/11 Registre n°6 de copies de lettres des "Sociétés de Lacoudrais Père, fils aîné et Cie. Lacoudrais, Baudry et Leprévost Lacoudrais, Hamel et Cie"

Lettre écrite par M. Lacoudrais à un client et actionnaire qui a participé au financement de plusieurs expéditions négrières.

Paris Monsieur Le Clerc D'Angerville

Du 27 septembre 1788

Nous voyons avec peine par la lettre que vous nous fassiez l'honneur de nous écrire le 25 du mois dernier que votre barrique de vin de Sauternes ne vous étoit parvenue que la veille de cette date et de plus qu'elle étoit bien vidangé ce qui nécessairement a dû en altérer beaucoup la qualité. C'est une bonne chose pour l'économie de faire transporter par eau les vins de Rouen à Paris mais il y a tant de risques que les matelots y goûtent ainsi que les passants sur les quais, que pour des vins d'un certain prix le plus sûr seroit de les faire toucher au sec par routier en les adressant à quelqu'un d'honnête lorsqu'il en connaît et qui le mette en magasin jusqu'à ce que le propriétaire l'envoie chercher. Nous vous remercions de nous avoir crédité du montant de cette barrique [...]

« Notre navire ***La Seine*** capitaine Armand Lacoudrais est parti de ce port le 22 Mai. Mais par un événement fatal il a été obligé de toucher à Cherbourg et de relâcher à Brest pour y réparer d'une forte voie d'eau que cet accident lui a occasionné. Les avaries ont été fortes car nous sommes en avances pour les objets de 25984 livres. Nous attendons les pièces d'amirauté dudit lieu pour les notifier à nos assureurs du Havre et de Rouen et rejeter sur eux aux termes de la police.

Ce navire et sa cargaison ont été remis dans le meilleur état. Il en est reparti le 23 juillet avec beau temps, nous les comptons bien rendu à Angole où nous espérons qu'il aura trouvé les affaires bonnes et qu'il nous fera un voyage heureux.

Son armement s'élève partant de notre port déduction faite de la gratification de 22 905 livres 14 s 6 d à 115 735 l. 18s. Nous avons fait des changements utiles

dans ce navire, pour y loger plus de noirs et il ne laissera rien de 500 s'il peut les traiter. Il a une riche et superbe cargaison de 230 062 livres 11s. Dieu bénisse la besogne. Sa relâche offre au premier aspect le désagrément du retard mais si a quelque chose malheur est bon ce pourra être pour lui, car il en aura trouvé moins de navires à la côte.

Le **Phoenix** capitaine Joseph Lacoudrais a touché à Limington près de l'isle de Wight pour y prendre quelques marchandises et en est reparti pour le Gabon où nous le comptons arrivé et où nous nous flattons qu'il ne fera pas moins bien que le précédent voyage.

Son armement déduction faite de la gratification de 5749 livres 5 sols 10 deniers monte à 27 128 livres 5 s 10 d. et la cargaison s'élève à 65291 livres 10 s. 9 d.

Nous l'avons fait doubler en cuivre de même que La Seine et l'avons arrangé afin de traiter plus de noirs et assorti pour avoir plus de morphil. Les retours de son premier voyage reviennent et pour que cela aille encore mieux nous avons chargé le capitaine Granges de ce port parti le 3 courant pour les Cayes (Sud de l'île de Saint-Domingue), où il va rester 15 à 18 mois et lui avons même consigné la vente des Noirs de ce petit navire lorsqu'il arrivera, nous comptons que ce pourra être en mars ou avril.

Nous lui avons par la même procuration donné les pouvoirs nécessaires pour les recouvrements de **La bonne Amitié** capitaine Dupneveu revenu en ce port le 20 juillet n'ayant pas fait un bon voyage comme bien le savez. Cependant comme le peu de retours qu'il a apporté ont rendu et que nous avons touché [...] du prix de la gratification de 200 livres par tête de Noirs qu'il a introduit aux Cayes, l'on mettra nous l'espérons les deux bouts en un et peut-être même restera-t-il quelque bénéfice, cela dépendra des retours car nous comptons solidement sur l'activité et la probité du capitaine Granges qui connaît bien le local. Pour l'aider encore dans la mission que nous lui avons confié nous lui avons donné un commis de Neufchâtel en Suisse, homme très zélé pour nos intérêts et pour terminer la phrase nous avons obtenu du

ministre de la Marine des ordres très pressants au nouveau général de Saint-Domingue pour faire payer tous nos débiteurs de cette colonie. Nous n'en pouvons pas faire davantage et espérons que par la réunion de tous ces moyens nous verrons rentrer exactement les fonds car c'est ce qui assure les voyages.

Notre *Prince Noir* est arrivé au Cap (Saint-Domingue) le 18 juillet. L'extrême concurrence a rendu les Noirs si rares à Juda ainsi que vous le présumez bien qu'il n'a pas pu porter sa traite au compte. Il en est parti avec 251 beaux esclaves qu'il a introduit sans en perdre un seul et sans avoir eu un seul malade dans cette cargaison. Il en avait vendu au 1^{er} Aout 122 pour 292 650 livres dont 175 266 livres à 1, 2 et 3 mois. Le capitaine Le Loup qui le commandait est mort dans le trajet [...] Faurès supercargue de ce navire nous écrit dans sa lettre du 12 Août qu'il en avait alors 144 de vendus. Messieurs Foache du Cap sont si honnêtes dans toutes les gestions qu'on leur confie et si exacts en tous points que nous sommes bien tranquilles sur le parti qu'ils nous tireront de cette vente et nous espérons que le voyage sera encore possible quoique les denrées payent bien chères en Amérique, le café surtout y a été porté à 30 livres 31 s. Il vaut de 24 à 25 ici à l'entrepôt et il est à croire qu'il montera encore. Ils nous ont fait par leur navire *La Mère de Famille* Capitaine Testu pour compte du *Prince Noir* un 1^{er} voyage arrivé en juin au Havre une remise en café que nous vendîmes de suite parce qu'on ne pouvait pas croire à une révolution aussi subite et qui a bien rendu car cette remise en 48 barriques coûtant 53 865 livres 14 s 19 d donne du net produit 41 959 livres 14 s 9 d. C'est une graine sur laquelle il y avait de grands coups à faire. Mais le hasard à bonne part dans ces spéculations et la réalité vaut mieux que l'incertitude.

Vous nous demandez notre façon de penser sur les beaux écrits qui viennent de paraître touchant la traite des Noirs. Nous vous disons franchement que les productions de phrases sublimes n'ont pas le sens commun en appréciant à leur juste valeur. Qu'on adoucisse le sort des Noirs dans les colonies l'humanité en fait la loy et même l'intérêt général s'y trouve, mais que l'on prétende supprimer l'esclavage de

ces hommes qui sont encore traités peut-être plus despotiquement dans leur pays que dans nos colonies « je dis que c'est un nouveau train de l'égarement de l'esprit humain. » Dans quel moment bon dieu tous les philanthropes viennent-ils dogmatiser, dans un instant où l'on ne sait pas où prendre pour faire face aux engagements de l'État. Ils veulent le priver d'un de ses grands revenus, s'ils savaient donc qu'il n'entre ni café ni sucre et ça dans nos ports qui ne laisse pour le seul droit de domaine 5 1/4 pour % de la valeur et que c'est du certain. Ajouter à cela les droits d'entrée pour la consommation ils verront qu'attaquer les produits dans leurs principes est une ineptie qui mérite les petites maisons ; il est plus que prouvé que les bras de l'homme et d'un homme noir dont la peau est incalcinable peuvent seuls être employés à la culture de la terre de nos colonies, l'ordre établi du pouvoir du maître sur son esclave peut seul entretenir cette fertilité, et ils veulent au nom de l'humanité détruire ces lois, ce code noir, et arrive ce qui pourra, rendre libre ces hommes tous leurs raisonnements font fortune jusqu'à un certain point dans les soupers de Paris dont ces brillantes rêveries leur assure leur pari. Ceci se compte pour beaucoup de ces gens la qui voient souvent le coucher sans souper et la chose est dure pour qui n'a fait que le dîner de Monsieur de Ste Foix. Mais l'être sensé qui juge la chose de sang froid, dit qu'on peut modifier mais non bouleverser l'ordre établi et un commerce qui est le principe des autres. Voilà notre profession de foi.

Nous vous devons divers compte M. depuis ceux que nous vous avons remis l'an dernier touchant nos négriers. Celui du remboursement d'assurance sur la bonne Union en fait partie. Nos assureurs, ont encore dit-on préparé un nouveau mémoire, il ne nous est pas notifié, ainsi nous ne pouvons en juger les mérites mais notre cause est si juste et si bonne que sans doute les périphrases seront comme leurs précédentes productions leur grand cheval de batailles. Ils ne gagneront pas pour cela et nous les attendons de pied ferme.

Comme vous n'exigez pas de comptes il vous suffira d'avoir un compte courant raisonné de votre position relativement à vos divers intérêts c'est ce que vous aurez sitôt que les écritures de ceux à rédiger seront arrêtés. La finale de tous les intérêts en masse rendra encore assez bien car il y a eu des retours très avantageux. Il

faut que tous les comptes soient arrêtés pour établir les dividendes et c'est ce que nous ne pouvons encore vous fournir aujourd'hui. Mais soyez bien sûr que la chose partira au déclin sitôt que nous en serons là.

Vous voyez qu'au prix excessif où sont les caffés il ne faut pas penser à acheter les 1000 à 1200 barriques que vous auriez souhaité. Vous en avez votre provisions, ainsi il faut attendre un moment plus opportun.

Vous aurez de la graine de beau melon pour l'occasion et ce serait par celle de ma personne si je pouvais quitter mon laboratoire dans quelques temps pour aller à Paris où quelques affaires pourront m'appeler, si toutefois la santé de ma femme me le permet car elle a eût pendant les mois de juillet et d'Août une fièvre double tierce dont elle a été très malade ainsi que mes petits-enfants. Elle était dissipée et ils ont tous passé 15 jours à la campagne d'où ils sont revenus mardi dernier en parfaite santé. Mais ma femme a été reprise de cette maudite fièvre avant hier et en eût encore hier un accès. L'on me fait espérer qu'elle ne tardera pas à en être quitte, je le désire bien sincèrement car elle a été la 1ère fois dans un triste état et les rechutes sont pires que la 1ère attaque.